



**ACTION
SOCIALE**

MON ENFANT ENTRE AU COLLÈGE



J'élève seul(e) mon enfant qui entre en 6ème et je bénéficie de l'Allocation de Rentrée Scolaire.



J'ai besoin d'aide et de conseils

Comment aider mon enfant qui a des difficultés à l'école ?

Où trouver du soutien scolaire ?

Quelles activités peut-il pratiquer en dehors du collège et pendant les vacances ?

Comment entrer en contact avec le collège ?

Un travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Des temps d'échanges réguliers lui permettront :

- D'étudier vos droits,
- De vous apporter des conseils personnalisés,
- D'envisager ensemble des solutions adaptées,
- De vous soutenir dans vos démarches.

Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?



Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider.

Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins.

Comment en bénéficier ?



Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.45.71.36.49

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.04

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.



**ACTION
SOCIALE**

JE SUIS CONFRONTÉ(E) AU DÉCÈS DE MON/MA CONJOINT(E)



Je suis parent allocataire, mon ou ma conjoint(e) vient de décéder



J'ai besoin d'aide et de soutien

Comment organiser mon quotidien et être soutenu(e) ?

Où trouver un soutien psychologique ?

Quelles démarches administratives dois-je entreprendre ?

A quelles prestations ai-je droit ?

Un travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Des temps d'échanges réguliers lui permettront :

- D'étudier vos droits,
- De vous apporter des conseils,
- De vous soutenir dans vos démarches.

Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?



Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider.

Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins.

Comment en bénéficier ?



Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :

☎ 01.45.71.36.49

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.04

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.



***ACTION
SOCIALE***

JE SUIS CONFRONTÉ(E) AU DÉCÈS DE MON ENFANT



Je suis parent, je suis confronté(e) au décès de mon enfant



J'ai besoin d'aide et de soutien

Comment être soutenu(e) ?

Où trouver un soutien psychologique ?

Quelles démarches administratives dois-je entreprendre ?

Comment la Caf de Paris peut-elle m'aider ?

Un travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Des temps d'échanges réguliers lui permettront :

- De vous apporter des conseils,
- D'étudier vos droits,
- De vous soutenir dans vos démarches.

Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?



Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider.

Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins.

Comment en bénéficier ?



Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :

☎ 01.45.71.36.49

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.04

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.



**ACTION
SOCIALE**

J'AI UNE DETTE DE LOYER



*Je suis parent. Je suis locataire d'un logement social ou
privé et j'ai un retard de loyer
J'ai besoin d'aide et de conseils*



Quelles démarches dois-je entreprendre ?

Dois-je prendre contact avec mon bailleur / mon propriétaire ?

Qu'est-ce qu'un plan d'apurement ?

Est-ce que je vais être expulsé ?

Existe-t-il des aides ?

A qui dois-je m'adresser ?

Un travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Des temps d'échanges réguliers lui permettront :

- D'étudier vos droits,
- De vous apporter des conseils personnalisés,
- D'envisager ensemble des solutions adaptées,
- De vous soutenir dans vos démarches.

Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?



Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider.

Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins.

Comment en bénéficier ?

Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème},
15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :
☎ 01.45.71.36.49

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma
Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte
ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :
☎ 01.55.26.38.04

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.



**ACTION
SOCIALE**

J'ATTENDS UN PREMIER ENFANT



*J'attends mon premier enfant
J'ai des questions et besoin de conseils*




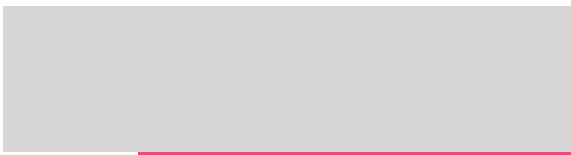

- Quel mode de garde choisir une fois que j'aurai repris le travail ?
- A quelle(s) aide(s) financière(s) puis-je prétendre ?
- Quels vont être mes droits (Caf et Assurance Maladie) avec l'arrivée de cet enfant ?
- Quelles démarches dois-je effectuer pour déclarer ce nouvel enfant ?

L'arrivée d'un enfant est un moment important dans la vie qui entraîne de grands changements. La Caf de Paris vous accompagne dans cette étape de votre vie.

Des temps d'information pour échanger des conseils, poser des questions :



La Caf et l'Assurance Maladie de Paris organisent chaque mois des rencontres ouvertes à tous les futurs parents. Lors de ces temps vous pourrez échanger avec d'autres parents, obtenir des conseils, poser toutes vos questions au sujet :

- Des congés maternité et paternité
 - De la place de chaque parent dans la nouvelle famille
 - De la prise en charge des soins durant la grossesse
 - De vos droits et des démarches à mettre en place
 - De l'organisation quotidienne
- etc.
- 
- 
- 

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :

☎ 01.45.71.36.41

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.03

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.



**ACTION
SOCIALE**

JE ME SÉPARE



Je suis parent. Je vis une situation difficile avec mon (ma) conjoint(e) et nous nous séparons



J'ai besoin d'aide et de conseils

Quelles démarches juridiques dois-je entreprendre ?

Comment s'organise le droit de garde des enfants ?

Qu'est-ce que le droit de visite et d'hébergement ?

Qui peut m'aider en cas de conflit ?

Aurai-je le droit à une pension alimentaire ?

Comment vais-je gérer mon budget ?

Un travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Des temps d'échanges réguliers lui permettront :

- D'étudier vos droits,
- De vous apporter des conseils personnalisés,
- D'envisager ensemble des solutions adaptées,
- De vous soutenir dans vos démarches.

Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?



Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider. Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins.

Des rencontres collectives pourront aussi vous être proposées comme l'atelier «Etre parent après la séparation». Durant ces temps vous pourrez échanger avec d'autres parents, obtenir des conseils, poser toutes vos questions.

Comment en bénéficier ?



Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} ou le 16^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf :

☎ 01.45.71.36.49

J'habite le 9^{ème}, le 10^{ème} ou le 19^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} ou le 20^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17^{ème} ou le 18^{ème} arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.04

Pour plus d'informations : Caf.fr

CONTACTS

Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.